



**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 26 février 2015**

Membres en exercice : 22
Présents : 20
Procurations : 1
Nombre de votants : 21
Votes pour : 21
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation : 20/01/2015

**Délibération n° C 2015-9**

**Affectation du résultat de l'exercice 2014**

L'an deux mille quinze, le vingt-six février, à dix heures, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L 1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Christophe PERNY, Président du Conseil Général du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

**Membre de plein droit**

Monsieur Jacques QUASTANA, Préfet du Jura ;

**Membres élus à voix délibérative**

Titulaires : Mesdames Danielle BRULEBOIS, Monique FANTINI ;  
Messieurs Bernard AMIENS, Daniel BOURGEOIS, Jean-Pierre BROCARD, Gilles CARNET, Michel ECARNOT, Thierry FAIVRE-PIERRET, Jean-François GAILLARD, Michel GANET, Denis JEUNET, Jean-Daniel MAIRE, Jean-Yves MATHIEU, Bruno NEGRELLO, Esio PERATI, Clément PERNOT, Christophe PERNY, François PERRODIN, Robert TOURNIER, Patrick VIVERGE.

Excusés : Monsieur Alain BIGUEUR.

Procurations : Madame Chantal TORCK a donné procuration à Monsieur Bernard AMIENS.

Secrétaire de séance : Monsieur Robert TOURNIER.

**Membres de droit à voix consultative**

Messieurs Jean-Luc LAVIER, le Lieutenant-Colonel Jérôme COSTE, le Capitaine Philippe HUGUENET, le Médecin-Commandant Rémi BARDET.

**Membres élus à voix consultative**

Messieurs le Commandant Philippe MOUREAU, le Lieutenant Philippe THOMAS, l'Adjudant-Chef Jacques DELCEY, l'Adjudant Jérôme GUYON.

**Organismes partenaires**

Il n'y avait pas de représentant présent de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ; Messieurs Dominique MICHAUD et Gérard COUTROT étaient excusés.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Sylvie JOURLAIT (Chef de la Mission Finances et Contrôle de gestion), Annabelle CARRON (Médecin 2<sup>ème</sup> classe), Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif et Juridique), le Commandant Alain CRISINEL (Chef du Groupement des Ressources Humaines), le Commandant Damien FREDY (Chef du Groupement Logistique), Thierry HUMBERT (Directeur des Services du Cabinet du Préfet), le Commandant Nicolas MARILLET (Chef de Groupement, Chef d'Etat-Major en charge des Unités Territoriales), le Capitaine Thibaut NIDERLENDER (faisant fonction de Chef de Groupement, en charge du Service Formation). Monsieur Bertrand SPECQ (Directeur Général des Services du Département) était excusé.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-68, L 1612-12, L 1612-13, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-55 ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2007 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable des SDIS ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 2014-10 du 3 juillet 2014 relative à sa présidence, à la composition et l'élection de son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 2014-11 du 3 juillet 2014 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu le rapport de présentation, ci-après ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2014 ;

Vu l'avis de la commission des finances du 20 février 2015.

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2014 tels qu'ils sont portés au compte administratif, je vous propose d'affecter le résultat de clôture de la section de fonctionnement, c/002 en fonctionnement, pour la totalité de son montant soit 168 265,44 €, en l'absence de besoins de financement en section d'investissement.

***Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et de nous prononcer sur cette proposition.***

### **DECISION N° C 2015-9 DU 26 FEVRIER 2015**

**Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2014 tels qu'ils sont portés au compte administratif approuvé, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter le résultat de clôture de la section de fonctionnement, c/002 en fonctionnement, pour la totalité de son montant soit 168 265,44 €.**

Certifié exécutoire pour avoir été reçu  
en Préfecture le 17 MARS 2015  
Affiché le 18 MARS 2015  
Publié au RAA du 1<sup>er</sup> trimestre 2015

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et  
de Secours du JURA,



Christophe PERRIN

